



Mercredi des Cendres

Les dates importantes en 2023



Le Carême commence le Mercredi des Cendres, le mercredi 22 février 2023.





Il se termine le Jeudi Saint, le jeudi 6 avril 2023, juste avant la célébration de la Cène qui a lieu habituellement en soirée.

La Semaine Sainte, elle, commence avec le dimanche des Rameaux, le 2 avril 2023. On y commémore la Cène, la Passion et la mort du Christ sur la Croix.

Tout ce long temps de préparation culmine le Samedi Saint au soir et le dimanche de Pâques, le 9 avril 2023, alors que les chrétiens et chrétiennes célèbrent la résurrection du Christ.

La paroisse de VILLEFAGNAN vous souhaite un beau chemin de carême ,un temps de grâce pour se faire du bien !

De sa Sainteté Benoît XVI

“Pendant toute la période du Carême, l’Eglise nous offre avec grande abondance la Parole de Dieu. En la méditant et en l’intériorisant pour l’incarner au quotidien, nous découvrons une forme de *prière* qui est précieuse et irremplaçable. En effet l’écoute attentive de Dieu qui parle sans cesse à notre cœur, nourrit le chemin de foi que nous avons commencé le jour de notre Baptême. La prière nous permet également d’entrer dans une nouvelle perception du temps: Sans la perspective de l’éternité et de la transcendance, en effet, le temps n’est qu’une cadence qui rythme nos pas vers un horizon sans avenir. En priant, au contraire, nous prenons du temps pour Dieu, pour découvrir que ses «paroles ne passeront pas» (Mc 13,31), pour entrer en cette communion intime avec Lui «que personne ne pourra nous enlever» (cf. Jn 16,22), qui nous ouvre à l’espérance qui ne déçoit pas, à la vie éternelle...)(...La période du Carême est un temps favorable pour reconnaître notre fragilité, pour accueillir, à travers une sincère révision de vie, la Grâce rénovatrice du Sacrement de Pénitence et marcher résolument vers le Christ.

Chers Frères et Sœurs, par la rencontre personnelle avec notre Rédempteur et par la pratique du jeûne, de l’aumône et de la prière, le chemin de conversion vers Pâques nous conduit à découvrir d’une façon nouvelle notre Baptême. Accueillons à nouveau, en ce temps de Carême, la Grâce que Dieu nous a donnée au moment de notre Baptême, afin qu’elle illumine et guide toutes nos actions. Ce que ce Sacrement signifie et réalise, nous sommes appelés à le vivre jour après jour, en suivant le Christ avec toujours plus de générosité et d’authenticité. En ce cheminement, nous nous confions à la Vierge Marie qui a enfanté le Verbe de Dieu dans sa foi et dans sa chair, pour nous plonger comme Elle

dans la mort et la résurrection de son Fils Jésus et avoir la vie éternelle.”

Du Vatican, le 4 novembre 2010

BENEDICTUS PP. XVI

©2026 - Diocèse d'Angoulême - 11/06/2026 - <https://charente.catholique.fr/nord-charente/actualites/mercredi-des-cendres/>